



PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À LA MANUTENTION MANUELLE

| Action **d'information** collective

VOTRE MÉDECIN DU TRAVAIL EST VOTRE INTERLOCUTEUR PRINCIPAL, N'HÉSITEZ PAS À LE CONTACTER



Chaque année un tiers du nombre total des accidents du travail est lié à la manutention, qu'elle soit manuelle ou mécanisée. Il est donc primordial d'améliorer la sécurité dans le domaine de la manutention.

Source : www.inrs.fr

OBJECTIFS

Comprendre les différents moyens de prévenir le mal de dos lors des manutentions manuelles

- Les règles d'or et les principes de base.
- Les principes de sécurité et d'économie d'effort pour les activités occasionnelles et pour les activités répétitives.

ANIMATION

Séance animée par un membre de l'équipe pluridisciplinaire

- Bilan et évaluation de l'action d'information sur les risques liés à la manutention manuelle.

PARTICIPANTS

Intra-entreprise

- Groupe jusqu'à 12 personnes

Inter-entreprises

- Groupe de 8 à 12 personnes

LIEU

En entreprise ou dans les locaux du GIMS.

DURÉE

1 heure.



HumanCaire
Votre investissement prévention

www.gims13.com

© Gims - Mai 2024

Siège social : 18 rue de la République - 13001 Marseille

Tel : 04 91 14 32 14 - info@gims13.com